

Entente de partenariat 2013-2014

ENTRE : Regroupement Jeune et en santé- territoire de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

ET : **Maison des Jeunes l'Envol**
Dûment représentée par Caroline Flamand

POUR LES ACTIONS :

1. Cuistots en herbe;
2. Bien manger, c'est payant;
3. Junk-santé.

Voir les fiches-action pour description.

OBJECTIF DE L'ENTENTE DE COLLABORATION

Cette entente a pour objectif de déterminer les modalités de collaboration et de support entre l'organisme porteur d'action et Jeune et en santé, et de définir les rôles et responsabilités de chacune des parties. De plus, cette entente stipulera les modalités de partenariat pour établir le plan d'action 2014-2015 de Jeune et en santé.

1. DURÉE

L'entente de collaboration entre en vigueur à la date de signature et se termine le **30 juin 2014**.

3. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU REGROUPEMENT

Jeune et en santé- Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

3.1 CONCERNANT LA RÉALISATION DES ACTIONS MENTIONNÉES CI-HAUT, JEUNE ET EN SANTÉ S'ENGAGE À:

- Assurer le lien avec Québec en forme;
- Assurer le lien entre les autres actions du plan d'action 2013-2014;
- Fournir des outils de suivi et d'évaluation des actions;
- Au besoin, fournir un support de la coordonnatrice lors de la planification de l'action;
- Valider le contenu de la planification;
- Rencontrer l'organisme porteur trois fois durant l'année de réalisation (début, mi-année, fin de l'année pour bilan);
- Offrir un soutien pour le suivi budgétaire;
- Fournir un modèle de facture;
- Fournir un outil d'évaluation globale (bilan).

Faire partie de Jeune et en santé... c'est de contribuer à créer un mouvement collectif et dynamique pour que les jeunes et les familles aient l'opportunité de choisir des modes de vie sains.



3.2 CONCERNANT L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION 2014-2015, JEUNE ET EN SANTÉ S'ENGAGE À :

- Fournir une ressource de coordination en soutien à la démarche;
- Rédiger le plan d'action suite à l'élaboration avec les partenaires et le déposer à Québec en forme;
- Fournir des moyens efficaces de communication et de partage des informations;
- Assurer un lien constant avec Québec en Forme;
- Élaborer/fournir les documents nécessaires et valider les informations avec les partenaires du regroupement.

4. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE L'ORGANISME PORTEUR Maison des Jeunes l'Envol

4.1 CONCERNANT LA RÉALISATION DES ACTIONS MENTIONNÉES CI-HAUT, LA MAISON DES JEUNES S'ENGAGE À:

Étape de planification

- Établir une planification des tâches reliées à l'action et faire valider le contenu avec la coordination de Jeune et en santé;

Étape d'organisation

- S'assurer de la disponibilité du matériel et des divers équipements;
- S'assurer de la disponibilité des ressources humaines;
- S'assurer de disposer d'un lieu convenable pour la tenue des activités s'il y a lieu;

Étape de réalisation

- Prendre en charge la mise en œuvre de l'action gérer le budget qui est alloué, s'il y a lieu;
- Intervenir à titre de premier répondant pour toutes les situations d'urgence dans le cadre de la réalisation de l'action;
- Signaler à la coordination de Jeune et en santé :
 - o Toute anomalie ou modification dans la réalisation de l'action prévue telle que décrite dans les fiches-action;
 - o Toute dérogation budgétaire prévue (davantage de besoins financiers, surplus budgétaires, utilisation des fonds pour d'autres fins que celles prévues, etc.).
- Respecter la planification de l'action établie dans les fiches-action.
- **Concernant la facturation :**
 - o Faire parvenir la facturation détaillée dans les délais requis, soit maximum au 30 juin 2014, accompagnée des pièces justificatives (feuilles de temps s'il y a lieu, reçus de caisse, etc.).
 - o Il est permis d'envoyer ces documents par fax ou par courriel à la coordonnatrice. Il est recommandé d'envoyer la facturation dès que l'action se termine, peu importe le mois de l'année.

- Il est possible de demander deux ou trois facturations différentes dans l'année, afin de recevoir plus d'un versement, selon les dépenses encourues. Le budget demeure toutefois le même.
- Il est fortement suggéré d'utiliser le modèle de facture joint à la présente entente, et d'y inscrire le montant net (sans les taxes) et le montant global (avec les taxes) pour les dépenses taxables. Le montant remboursé à l'organisme est le montant global (avec les taxes).

Étape de l'évaluation

- Évaluer les activités selon les grilles d'évaluation proposées par Jeune et en santé et les remettre au plus tard le 1^{er} mars 2014 (grilles d'évaluation des activités à venir);
- Évaluer l'ensemble de l'action en vue du bilan de l'année 2013-2014 et de l'élaboration du prochain plan d'action, à l'aide de la fiche-bilan de l'action, à remettre au plus tard le 1^{er} mars 2014 (conditionnel au financement);
- Collaborer au bilan du plan d'action 2013-2014 lors des rencontres avec l'ensemble du regroupement.

4.2 CONCERNANT L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION 2014-2015, LA MAISON DES JEUNES S'ENGAGE À :

- Partager l'information de son propre organisme lorsque nous allons revenir sur le portrait de la communauté;
- Valider les orientations du plan stratégique de Jeune et en santé afin de s'assurer de la cohérence du plan d'action 2014-2015 qui sera réalisé;
- Dans le cas où le représentant de l'organisme ne peut participer aux rencontres importantes du regroupement (février à avril), qui serviront à bâtir le prochain plan d'action, le représentant mandate une personne pour le remplacer.
- S'assurer que le représentant transmette l'information aux personnes concernées dans l'organisme;
- Réaliser, en partenariat avec la coordonnatrice de Jeune et en santé, les fiches-action pour les actions qui seront réalisées dans votre organisme en 2014-2015;

5. RÉSILIATION DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT

Les présentes parties se réservent le droit, en conformité avec les membres du comité de coordination, de mettre fin au présent protocole sur un avis écrit de trente (30) jours.

Faire partie de Jeune et en santé... c'est de contribuer à créer un mouvement collectif et dynamique pour que les jeunes et les familles aient l'opportunité de choisir des modes de vie sains.



6. SIGNATURES

Ont convenu à Québec,

Nom de l'organisme porteur de l'action :

Directeur:

Signature : _____ Date : _____

Répondante de l'organisme :

Titre du poste :

Signature : _____ Date : _____

Coordonnatrice de Jeune et en santé Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge : Véronik Dupont

Signature : _____ Date : _____

P.i.

- Fiche d'évaluation-bilan de l'action
- Modèle de facture
- Outil de suivi budgétaire mensuel

Faire partie de Jeune et en santé... c'est de contribuer à créer un
mouvement collectif et dynamique pour que les jeunes et les familles aient
l'opportunité de choisir des modes de vie sains.

